

“Transport à la demande MOOVi”

Le Transport à la demande (TAD) fonctionne :

- **le mercredi et le samedi** sur toutes les communes de Pontivy Communauté hors Pontivy qui dispose d'un TAD PondiBUS.
- **+ le lundi** à Cléguérec, Croixanvec, Guern, Le Sourn, Malguénac, Saint-Gérand, Saint-Gonnery, Saint-Thuriau, Sainte-Brigitte, Silfiac.

LES HORAIRES	
ALLER Horaires	RETOUR Horaires
d'arrivée aux points d'arrêt	de départ aux points d'arrêt
○ 9h30	○ 12h00
○ 10h30	○ 16h00
○ 14h00	○ 18h00

Comment voyager ?

- 1- Réserver votre voyage au **0 800 01 01 56** au plus tard la veille de votre départ, avant 17h.
- 2- Indiquez le lieu où vous souhaitez être pris en charge et l'arrêt que vous souhaitez rejoindre. Indiquez l'heure choisie dans la grille ci-dessus. Si vous souhaitez un véhicule aménagé pour les personnes à mobilité réduite, signalez-le.
- 3- Le jour J, présentez-vous à l'arrêt 5 min avant le départ. Achetez votre titre de transport auprès du conducteur. Il vous dépose à l'arrêt choisi.
- 4- Au retour, présentez-vous à l'arrêt et horaires convenus. Le conducteur vous ramène à domicile.

Les arrêts

Différent d'un service de taxi, le TAD vient vous chercher à domicile et vous transporte à des arrêts :

- **à Pontivy (La Plaine, Gare)**
- **au pôle hospitalier de Kerio**
- **aux centres-bourgs de Bréhan, Cléguérec, Noyal-Pontivy, Rohan**

Carte en page 5



Les véhicules TAD adaptés sont accessibles aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité égale ou supérieur à 80%. Demandez-le lors de votre réservation